



VOS EFFORTS MERITENT RECONNAISSANCE SIGNALEZ-NOUS LES DYSFONCTIONNEMENTS

Novembre 2024 – IN

En 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont marqué un tournant pour les salariés d'Orange, confrontés à de nombreux défis pour assurer un service continu pendant cet événement d'envergure mondiale. Face à des conditions de travail éprouvantes, la CFE-CGC Orange s'est engagée sans relâche pour défendre les intérêts des salariés et garantir des conditions justes et adaptées. À travers des négociations serrées et un référendum décisif, des avancées majeures ont été obtenues. Pourtant, des enjeux subsistent, et la mobilisation continue.

Un problème ou une injustice liée aux JOP 2024 ? Faites-le-nous savoir à : suivi-jop@cfecgc-orange.org

Des négociations ardues pour des gains concrets

Les négociations de la CFE-CGC Orange ont porté sur l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel impliqué dans les JOP. En tant que seule signataire de l'accord, la CFE-CGC Orange a obtenu :

- ◆ Report de 4 jours de congés pour les salariés concernés ;
- ◆ Indemnité de 1100 € ;
- ◆ Plafond de remboursement pour la garde d'enfants fixé à 800 € ;
- ◆ Application de l'accord « intervention exceptionnelle » [Astreinte et intervention exceptionnelle : deux nouveaux accords](#) dans des situations spécifiques.

Face aux tentatives de révision des accords par la Direction, la CFE-CGC Orange a organisé un référendum pour garantir les acquis des négociations

[Le referendum organisé](#), qui a vu la victoire du « OUI », indique clairement à la Direction qu'elle ne peut plus revenir unilatéralement sur les acquis obtenus lors des négociations sans risquer un processus électoral coûteux.

Des requêtes, les chantiers en cours

Grâce à la mobilisation de la CFE-CGC Orange, des avancées notables ont été obtenues pour les salariés mobilisés, incluant une prime majorée, des congés reportables, et une égalité de traitement entre les salariés des JOP et des Jeux Paralympiques. Cependant, des revendications essentielles demeurent :

- ◆ Respect intégral des accords signés ;
- ◆ Clarification des horaires de travail ;
- ◆ Reconnaissance des efforts fournis et indemnisation des heures supplémentaires ;

- ◆ Prise en compte des interventions exceptionnelles en dehors du cycle de service.

Notre soutien durant l'événement

Afin de soutenir les salariés pendant les JOP, la CFE-CGC Orange a mis en place plusieurs initiatives :

- ◆ Création d'un espace dédié pour faire remonter les problèmes directement à la Direction ;
- ◆ Activation de plans CSSCT en cas d'incidents graves (**5 accidents ignorés par la Direction !**) ;
- ◆ Égalité de traitement pour tous, quel que soit le poste occupé ;
- ◆ Extension des remboursements de frais de restauration sur toute la période.

Frustration et témoignages

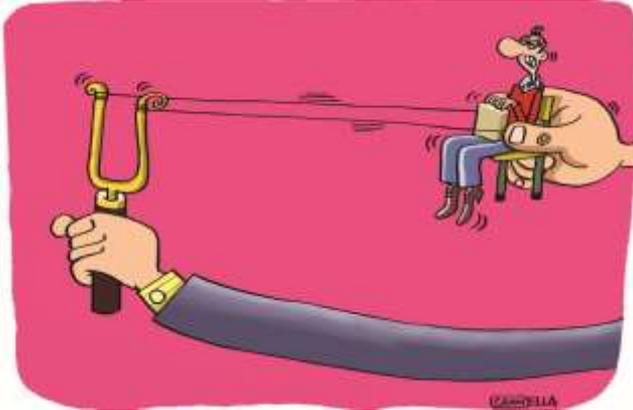
Les retours terrain ont mis en évidence certains dysfonctionnements :

- ◆ Inégalités perçues pour les salariés en Ile-de-France (temps de trajet, hébergement) ;
- ◆ Informations insuffisantes sur les primes et les modalités de paiement dans certaines équipes ;
- ◆ Incompréhension de la notion de vacation pour qualifier un travail régulier de nuit ;
- ◆ Pression excessive sur certains sites ;
- ◆ Manque de reconnaissance des efforts déployés et frustration face aux incohérences dans la gestion des heures supplémentaires et des invitations aux cérémonies de remerciement.

Ce ressenti laisse un sentiment d'amertume chez beaucoup, malgré la fierté collective d'avoir contribué au succès de l'événement. Certains salariés ont apprécié :

- ◆ L'écoute attentive de l'équipe Teams 23/24 sur les cas sensibles signalés par la CFE-CGC Orange ;
- ◆ Les retours positifs de l'Inspection du Travail lors de visites sur site ;

- ◆ Une cohésion forte, renforçant le sentiment d'appartenance (l'« impossible n'est pas Orange »).



- ◆ **Collecte des données** : recenser les salariés hors « Team 23/24 » ayant contribué au bon déroulement des JOP ;
- ◆ **Application des accords** : respect des accords signés concernant les astreintes, les interventions exceptionnelles, les heures supplémentaires et les indemnités conventionnelles ;
- ◆ **Opportunités futures** : explorer des passerelles pour les salariés vers d'autres événements, y compris internationaux.

Position de la CFE-CGC Orange

De nombreux défis subsistent pour assurer une juste reconnaissance des salariés ayant contribué au succès des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. La CFE-CGC Orange reste mobilisée pour garantir une reconnaissance équitable et durable, car ce succès repose avant tout sur l'engagement des salariés d'Orange : de l'équipe projet aux équipes sur site, sans oublier ceux qui ont assuré la continuité de service.

Que vous ayez fait partie de la TEAM JOP ou non, votre contribution a été cruciale à la réussite de cet événement mondial. **Si vous estimez que votre rôle n'a pas été pleinement reconnu par la Direction, ne restez pas silencieux. Contactez la CFE-CGC à l'adresse suivi-jop@cfecgc-orange.org.** Ensemble, nous continuerons à défendre vos droits et à faire entendre votre voix !

Les prochaines étapes

La CFE-CGC Orange continue de défendre activement le respect des engagements pris par la Direction :

- ◆ **Suivi et reconnaissance** : participation à la commission de suivi, reconnaissance de l'effort de tous les salariés ;
- ◆ **Évaluation et retour d'expérience** : obtenir un bilan humain et financier et organiser une campagne de retour d'expérience ;

La CFE-CGC Orange reste mobilisée pour défendre les intérêts des salariés et garantir les améliorations nécessaires auprès de la Direction

- ▶▶ **Octroi d'une prime exceptionnelle** en reconnaissance de l'engagement de chaque salarié ;
- ▶▶ **Valorisation des compétences** et des talents acquis par une promotion ;
- ▶▶ **Transparence de l'information** avec la mise en place de canaux fiables pour les primes et paiements de droits ;
- ▶▶ **Extension des possibilités de report de congés** pour répondre aux besoins de récupération ;
- ▶▶ **Respect des accords horaires** par le suivi et la compensation des dépassements d'horaires.




**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Michel REZK – 06 07 32 37 24
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfecgc-orange.org

